journallepont@hotmail.com

Vol. 4 No 8 - Décembre JOURNAL

Le Pont de PALMAROLLE

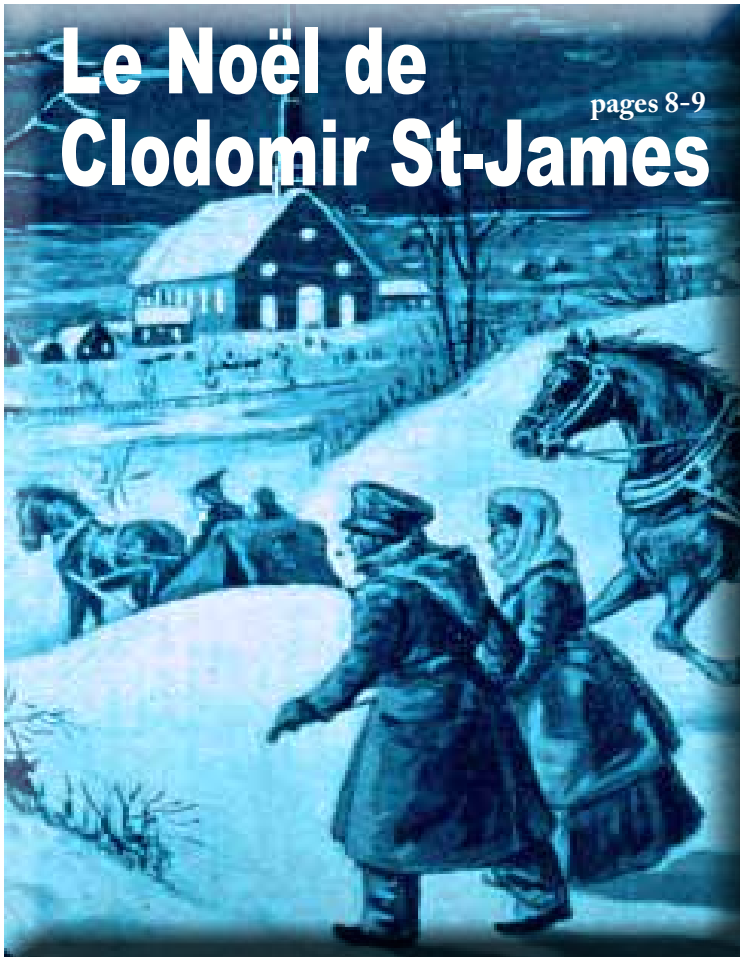

Le Noël de Clodomir St-James

pages 8-9

Mme Françoise Mongrain-Boulet reçoit une décoration particulière

page 11

La sous-ministre adjointe de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Marie-Renée Roy et Mme Françoise Mongrain-Boulet.

Départ de David Goulet

page 7

AMECQ ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage Certifié AMECQ

Culture et Communications Québec

Ce projet est réalisé grâce à une contribution financière provenant de l'entente de développement culturel intervenue entre le Journal Le PONT de Palmarolle et le ministère de la Culture et des Communications.

MUNICIPAL

Prochaine séance du conseil : 1er décembre
Les séances ont lieu à 20 h, au 499, Route 393 Palmarolle

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.

HEURES D'OUVERTURES DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau de la municipalité sera FERMÉ pour la période des Fêtes à partir du lundi 22 décembre 2014 jusqu'au vendredi 2 janvier 2015 inclusivement. Les heures d'ouvertures normales du bureau reprendront le lundi 5 janvier 2014.

Sommaire

Chronique de Jépi	6
Communautaire	7 à 16
Conte de Noël	8-9
Grenier aux souvenirs	17
Éducation	13
Finances	20
Loisirs	18-19
Municipal	2 à 5
Santé	10

JOURNAL LE PONT de PALMAROLLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.- P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateurs : André Chrétien
Carolle Hamel
Dominique Aubin
Rédacteur en chef: André Chrétien

Placez votre publicité dans JOURNAL LE PONT de PALMAROLLE

C'est une visibilité incontournable
Tiré à 640 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 $
1/4 page 25 $
1/4 page couverture 40 $
1/2 page 40 $ - Page 70 $
annonces classées 5 $

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée : 18 du mois (avant 13 h)

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE

Palmarolle, le 3 novembre 2014

Dans le cadre de la loi et de l'article 955 du Code municipal, voici mon rapport sur la situation financière de la municipalité de Palmarolle.

1- LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS

Le rapport financier 2013 indique des revenus de 1 757 164 $ et des dépenses de fonctionnement et d'immobilisations de 2 067 475 $, des emprunts de 851 500 $ et un remboursement de la dette à long terme de 295 835 $. Le résultat net pour l'année 2013 est donc de 245 654 $. La municipalité possède des immobilisations pour un montant total de 4 940 802 $, des dettes de 1 738 468 $ et depuis ses débuts, le surplus accumulé à des fins budgétaires est de 587 975 $. Notez que ces résultats sont pour l'administration municipale seulement, soit avant consolidation.

2- LE DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le rapport du vérificateur stipule ce qui suit : À notre avis, cet extrait des états financiers consolidés donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Palmarolle et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de leur dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3- LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

Au 1er janvier 2014, l'évaluation imposable se chiffrait à 80 088 320 $, soit 3 930 920 $ de plus qu'en 2013, ce qui donne une augmentation de 5,2 % due principalement à la construction de nouvelles unités d'évaluation et de nombreuses améliorations apportées aux immeubles déjà existants.

Nous croyons terminer le présent exercice financier avec un léger surplus.

Nous avons à nouveau reporté la vidange des bassins de boues septiques. Nous n'avons donc pas contracté l'emprunt relié à cette dépense.

Soyez assurés que nous continuons à suivre nos opérations attentivement et à exercer un contrôle très rigoureux sur les dépenses.

4- LE DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme prévoyait consacrer plus de 1 million $ aux immobilisations municipales au cours des trois prochaines années.

Pour l'année 2014, une somme de 930 500 $ était prévue, visant entre autres les projets suivants :

• Achat d'un camion 10 roues avec équipement de déneigement;	252 000 $
• Achat d'un tracteur à pelouse;	25 000 $
• Rénovation des bâtiments municipaux;	40 000 $
• Finir aménagement intérieur et paysager au bureau municipal;	10 000 $
• Rénovation des autres bâtiments municipaux;	20 000 $
• Rechargement du chemin du Rang 9 vers Colombourg;	80 000 $
• Amélioration d'une station de pompage;	3 500 $
• Développement de la 13e Avenue.	500 000 $

5- LES TRAVAUX SUIVANTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS OU SONT EN COURS DE RÉALISATION AU COURS DE L'ANNÉE

- Asphaltage de la piste cyclable entre la 12e Avenue Ouest et le Petit Rang 8;
- Ajout de chauffage dans les estrades à l'aréna;
- Chargement et compactage des 2e et 3e Rues;
- Division des lots de la 13e Avenue Ouest en 18 terrains et cadastrer.

Voici les montants de subventions obtenus en 2014 :

→ Ministère du Transport du Québec :
Programme d'aide à l'entretien du réseau routier : 89 630 $

→ Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs :
Climat municipalité : 14 750 $

→ Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :
Eaux vives Québec : 119 556 $

6- LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

Nous prévoyons consacrer encore d'importantes sommes d'argent aux immobilisations municipales au cours des trois prochaines années. Nous comptons sur les différents programmes fédéraux et provinciaux de subventions pour atteindre nos objectifs.

Orientations proposées pour l'année 2015 :

- Rénovation des bâtiments municipaux;
- Mise en œuvre de nos engagements pour la 1re année relativement à la Politique familiale et au programme Municipalité amie des aînés;
- Poursuivre les actions pour l'amélioration et la sécurité des piétons et des autres usagers;
- Poursuivre la mise en œuvre du schéma de couverture de risque en sécurité incendie;
- Plan de lotissement pour les terrains du secteur industriel;
- Travaux importants à faire à l'usine des bassins d'eaux usées (clôture, réparation d'équipement et protection des bassins);
- Mise en place d'une politique et des stratégies d'économie de l'eau potable, comme demandé par le Ministère, incluant une source d'eau non traitée et afin de répondre à la demande du Ministère, la réserve d'eau de l'ancien aqueduc situé sur la 4e Avenue Est sera réaménagée;
- Évaluation de la réfection de la route des Rangs 8 et 9 Ouest;
- Analyse de sol et développement de la 13e Avenue Ouest;
- Rechargement du chemin du Rang 9 vers Colombourg.

Pour les années 2016 et 2017, les montants ne sont pas encore connus, mais nous désirons réaliser les travaux suivants :

- Poursuivre la mise en œuvre du schéma de couverture de risque en sécurité incendie;
- Évaluation et mise en place des travaux relatifs au résultat de l'étude énergétique de l'aréna;
- Amélioration du chemin des Rangs 8 et 9 Ouest vers le Camping Rotary;
- Amélioration du circuit routier urbain.

7- LISTE DES CONTRATS ET DÉPENSES DE PLUS DE 25 000 $

FOURNISSEURS	DÉTAILS	MONTANT
Groupe Ultima inc.	Assurances municipales	32 042 $
Financière Banque Nationale	Remboursements d'emprunts	213 573 $
Les services miniers L.M. inc	Asphalte piste cyclable	55 248 $
Ministre des Finances	Service de la Sûreté du Québec	70 752 $
MRCAO	Quotes parts	192 911 $
YSYS	Entrepreneur 2e et 3e Rues	41 484 $
	Total	606 010 $

8- LISTE DE CONTRATS DE PLUS DE 2 000 $, AVEC LE MÊME CONTRACTANT, TOTALISANT PLUS DE 25 000 $

FOURNISSEURS	DÉTAILS	MONTANT
Les Entreprises J.L.R.	Cueillette des ordures	51 049 $
Financière Banque Nationale	Remboursements d'emprunts	30 157 $
Hydro-Québec	Électricité	87 573 $
Ministère du Revenu du Québec	Remises	54 274 $
	Total	223 053 $

9- LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2015

Nous poursuivrons les efforts pour l'amélioration de nos travaux d'infrastructures; routes, bâtiments, eau et égout ainsi que les travaux préparatoires pour le secteur 13e Avenue Ouest. Nous travaillerons sur l'avenir de l'aréna en tenant compte des nouvelles législations concernant les systèmes de réfrigération. Nous étudierons l'ensemble des programmes de subventions des instances gouvernementales afin d'obtenir du financement pour maintenir et améliorer nos installations.

Malgré l'effort soutenu pour l'amélioration de celles-ci, nous ne négligerons pas nos responsabilités courantes telles que :

- L'entretien usuel des routes, du réseau d'aqueduc et d'égout, des bâtiments, des plateaux sportifs et d'embellissement du village;
- L'appui aux différents comités et aux groupes qui visent l'amélioration de la qualité de vie à Palmarolle;
- L'écoute du citoyen afin d'offrir des services adaptés à ses besoins.

En terminant, j'aimerais vous remercier, vous les citoyens, pour votre soutien tout au long de cette année de notre mandat. J'aimerais aussi vous inviter à vous impliquer au sein des organismes et du conseil municipal pour donner à la municipalité une image digne de sa population. J'en profite aussi pour remercier les employés municipaux pour leur travail soutenu ainsi que tous les bénévoles qui soutiennent les activités sportives, sociales et culturelles.

Pour un nouveau souffle à Palmarolle !

Marcel Caron, maire

RAPPEL CONCERNANT LA DISPOSITION DE LA NEIGE

Il est strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige sur son terrain et de la déposer sur celui d'un autre sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation, préférablement par écrit, tel que stipulé dans le règlement n° 188, art. 2.

Il est également strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige sur son terrain et de la laisser le long ou en travers des rues, avenues, rangs ou ruelles de la municipalité, tel que stipulé dans le règlement n° 188, art. 3.

Tel que stipulé dans le règlement n° 188, art. 7, des amendes sont prévues pour les contrevenants. Pensez-y!

RAPPEL CONCERNANT LE STATIONNEMENT D'HIVER

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h du matin, du 1er novembre au 1er mai inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité, tel que stipulé dans le règlement n° 176 art. 4,5 et 6. Notez que les agents de la paix porteront une attention particulière au respect de ce règlement cet hiver puisqu'ils en ont été avisés. À vous d'y voir!

RAPPEL IMPORTANT POUR LE MILIEU RURAL

REPÉRAGE DES ADRESSES CIVIQUES

ADRESSE INVISIBLE = SECOURS IMPOSSIBLE

Dans une situation d'urgence, chaque minute compte! C'est pourquoi les membres du conseil de votre municipalité ont mis en place une solution qui contribue à réduire le temps de réponse des unités d'urgence. L'installation d'un poteau avec plaquette de numéro civique en marge avant des propriétés en milieu rural, terrains ou voies routières permet la localisation rapide et à distance des adresses civiques.

De plus, comme le stipule le règlement municipal n° 227, tout bâtiment principal en milieu urbain doit être identifié par un numéro civique apposé sur la résidence et en milieu rural, chaque résidence doit détenir une plaque visible du chemin en tout temps. Les poteaux et les plaques sont disponibles à la municipalité, au coût de 25 $, et installés par la municipalité.

Si vous ne détenez pas votre plaquette, vous devez vous la procurer à la municipalité sans tarder!

La Brigade des pompiers de Palmarolle vous demande de collaborer afin de vous assurer une intervention rapide en cas d'urgence!

Votre ponceau vous appartient…. Son entretien aussi!

Voici quelques lignes d'information sur le règlement n° 163 de la municipalité de Palmarolle concernant l'entretien de ponceaux des entrées privées (art. 568.2 CMQ)

- La Loi sur la voirie responsabilise le propriétaire riverain, en bordure des routes et rangs de la municipalité, à effectuer en tout temps l'entretien de son ponceau d'entrée, qu'il soit en période de gel ou non, à l'effet que les ponceaux appartiennent à chaque propriétaire ainsi que leur entretien;
- L'eau est la principale cause de détérioration de la route, le bon entretien des ponceaux est primordial pour la protection de notre patrimoine routier. Les ponceaux des entrées sont des propriétés privées même s'ils se trouvent dans l'emprise du chemin et la municipalité n'est pas responsable de leur entretien (Art. 3c). Des infractions sont prévues pour les contrevenants;
- En période de gel, voici une proposition que vous pouvez adapter à votre ponceau pour éviter un risque de gel ou autres bris :

1. Le nettoyage du ponceau est primordial;
2. Placez un fil chauffant à l'intérieur du ponceau de la manière suivante :
   - α. Traversez le fil chauffant d'un bout à l'autre du ponceau en vous assurant qu'il soit bien au fond;
   - β. Aux extrémités de celui-ci, fixez solidement une tige de métal et par la suite y accrocher le fil chauffant afin d'y accéder facilement (voir l'illustration).

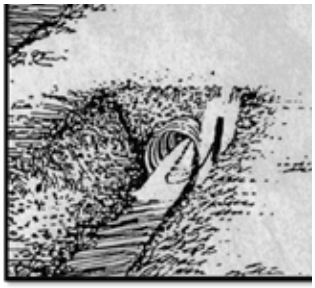

Pour de plus amples informations contactez l'inspecteur municipal au 819 787-2303 au poste 30.

Feu le Rang 10

Mon père débarqua en Abitibi en 1933, à l'âge de 17 ans. D'abord à Roquemaure, où il contribua à ouvrir la piste pour y accueillir les premiers colons. Trois ans plus tard, en 1936, il se pointa à Manneville, près d'Amos. Il s'établit au Rang 10 et y fonda une famille de 14 enfants. Trente-deux années plus tard, en 1968, il déménagea sa famille à Amos, dans le but de la rapprocher des établissements scolaires.

Retour sur sa terre

Il n'était jamais retourné dans son village jusqu'à ce que, au milieu des années '80, quelques-uns de mes frères et moi l'avions convaincu de «monter au 10». Arrivés au village, on s'engagea sur la traverse qui menait au rang de notre enfance. Notre père était silencieux, le regard fixe. Mais j'imaginais facilement que des images du passé lui revenaient lentement à l'esprit. Il dut trouver la route rétrécie, cahoteuse, parfois presque fermée par les aulnes. Et les fossés, que lui et d'autres avaient creusés à la pelle, étaient presque disparus sous la broussaille.

En arrivant devant l'endroit où nous avions vécu notre enfance, je stoppai l'auto. Mes frères et moi sommes débarqués. Là où s'était jadis érigée notre maison, il ne restait qu'une talle de chatons et d'aulnes masquant un solage écroulé par en dedans. À son tour, papa s'éjecta lentement de la voiture et s'immobilisa, une main sur la portière ouverte. Il eut un rapide regard circulaire, comme s'il cherchait des repères. Mais il n'y en avait plus. Le paysage était vide, dépeuplé. Plus de maisons, plus de granges, et rien n'indiquant qu'il y en avait déjà eu, ou que des gens avaient naguère vécus ici. Seule une ligne électrique, aussi inutile qu'insignifiante, longeait la route de gravier grossier devenue un étroit sentier.

Son regard revint sur sa gauche, vers ce qui fut naguère sa terre. Il remarqua sûrement lui aussi le solage versé en dedans et envahi par un bouquet de chatons. Plus loin, à l'ouest, il ne vit pas les collines d'Aiguebelle; les grands arbres, que lui et ses voisins avaient arrachés à la terre pour faire place à l'avoine et au foin, avaient repris leurs droits et cachaient à nouveau le sommet des collines. Puis sa tête pivota lentement vers la droite, où s'était dressée pendant quelques décennies l'école du rang. Plus loin, il se remémora son beau-père, puis son frère, Léon. Et au flan du cap, Odesse et ses moutons. Pendant quelques instants, il entendit sa marmaille s'égayant autour de la maison. Et tout le rang grouillant de vie, de parties de balles, de party de noces, de veillées des Fêtes.

Triste souvenir

Ses yeux se posèrent ensuite sur la terre, à sa droite, que lui et son frère, Adrien, avaient défrichée à force de bras, labourée, semée et récoltée. Il revit aussi leur grange, une des plus grandes du village, qu'ils avaient érigée et remplie d'animaux. Puis, quand la maison de son frère apparut dans ses pensées, toutes les autres images s'estompèrent. Une douleur lui piqua l'estomac. Il se rappela ce matin de janvier 1956, quand Eusèbe était entré en trombe chez lui en criant : «Y a le feu en face». Et que sous ses yeux, impuissant, il avait vu le feu dévorer non seulement la maison, mais aussi sa belle-sœur et sept de ses enfants. Le souvenir de ce triste événement le ramena soudain à la réalité. Tout ça n'avait duré qu'à peine une minute.

Déception

Il se passa la main au visage, de haut en bas, comme pour effacer toutes ces images d'un passé terré au fond de lui-même. D'un ton grave, il parla enfin, avec son accent du bas du fleuve : « Ouais! On a toute faite ça pour rien.» Puis il se rassit dans l'auto, referma la portière et, le regard fixe droit devant, il attendit que nous fumes prêts à repartir.
J'avais trouvé ça bien triste. J'avais senti une grande déception dans ses brèves paroles, de l'inutilité qu'il constatait de tout ce labeur qui avait mangé la moitié de sa vie et de sa santé pour en arriver là, où plus rien ne subsistait. Ne restait du Rang 10 qu'un trait de crayon sur une carte.
(Manneville compte encore quelque 200 habitants. Le village a fêté ses 75 ans en juillet 2012).

Capsule clin d'oeil

Si on partage de façon juste, on partage de manière égale, alors que si on partage de façon solidaire, celui qui obtient le plus est celui qui en a le plus besoin.

Petits conseils pour bien mener sa vie

Jean-Pierre Robichaud

- Tenez compte du fait que le grand amour et les grandes réussites impliquent de grands risques;
- Lorsque vous perdez, ne perdez pas la leçon;
- Suivez les trois R : respect de soi-même, respect des autres, responsabilité de tous vos actes;
- Souvenez-vous que ne pas obtenir ce que vous voulez est parfois un merveilleux coup de chance;
- Apprenez les règles pour savoir comment les transgresser correctement;
- Ne laissez pas une petite dispute meurtrir une grande amitié;
- Lorsque vous réalisez que vous avez commis une erreur, prenez immédiatement des mesures pour la corriger;
- Passez un peu de temps seul chaque jour;
- Ouvrez vos bras au changement, mais ne laissez pas s'envoler vos valeurs;
- Rappelez-vous que le silence est parfois la meilleure des réponses;
- Vivez votre vie d'une façon bonne et honorable. Ainsi, lorsque vous vieillirez et que vous regarderez en arrière, vous en profiterez une deuxième fois;
- Un foyer aimant est la fondation de votre vie;
- Dans les désaccords que vous avez avec ceux que vous aimez, ne vous occupez que de la situation actuelle. Ne réveillez pas le passé;
- Partagez votre savoir. C'est une manière d'atteindre l'immortalité;
- Soyez tendre avec la Terre;
- Une fois par an, allez quelque part où vous n'êtes jamais allé auparavant;
- Souvenez-vous que la meilleure des relations est celle dans laquelle l'amour que chacun porte à l'autre dépasse le besoin que vous avez de l'autre;
- Jugez vos succès d'après ce que vous avez dû sacrifier pour les obtenir;
- Approchez l'amour et la cuisine avec le même abandon insouciant.

Au voleur!

André Chrétien

Plusieurs citoyens de Palmarolle ont, ces derniers mois, été victimes de vols, surtout dans les automobiles. En effet, certains m'ont révélé que des sommes d'argent s'étaient volatisées pendant la nuit; leurs portières d'auto n'étant pas verrouillées. Nous sommes habitués, dans notre petit milieu, à nous fier aveuglement aux gens qui nous entourent. Il appert que désormais nous ne devions plus jamais laisser notre auto déverrouillée, même devant la maison, la lumière du patio allumée.

Il semble heureusement que les responsables de ces vols ont été appréhendés. Il ne faut cependant pas « relâcher » la vigilance, car ces délinquants seront, eux, bientôt « relâchés » et continueront à circuler dans le village; verrouillons donc nos portières et nos portes. Je me permets de vous raconter un fait vécu par un de mes amis.

N'ayant pas verrouillé son auto, il s'est fait dérober l'argent qu'il accumulait dans son cendrier de camionnette. Le voleur n'ayant pas pris le temps de le vider de son contenu était parti avec le cendrier et l'argent qu'il contenait, c'est-à-dire, environ 20 $. Se résignant à la perte de l'argent, il ne pu accepter celle de son cendrier; élément important du tableau de bord de son véhicule neuf. Il se rendit donc chez son concessionnaire pour en commander un nouveau, pour boucher ce trou béant laissé par l'absence du cendrier. Il déchanta quand le commis aux pièces lui annonça qu'il lui en coûterait 210,60 $ pour le commander.

Message de départ

Bonjour à tous,

Je désire vous informer de mon départ de la MRC comme coordonnateur en sécurité incendie. Je retourne à mon ancien emploi d'enquêteur à la *Régie du bâtiment du Québec*. J'aimerais vous remercier tout un chacun pour votre accueil, appui et collaboration pendant cette courte période. Je tiens à préciser que ma décision n'a pas été facile à prendre. Le type de travail (bureau) n'est pas fait pour un gars de terrain comme moi. Je veux également remercier mes collègues de la MRC qui m'ont très bien accueilli et supporté lors de mon court séjour avec eux. Ils font un travail formidable et pas facile.

Merci!
David Goulet

Le Noël de Clodomir St-James

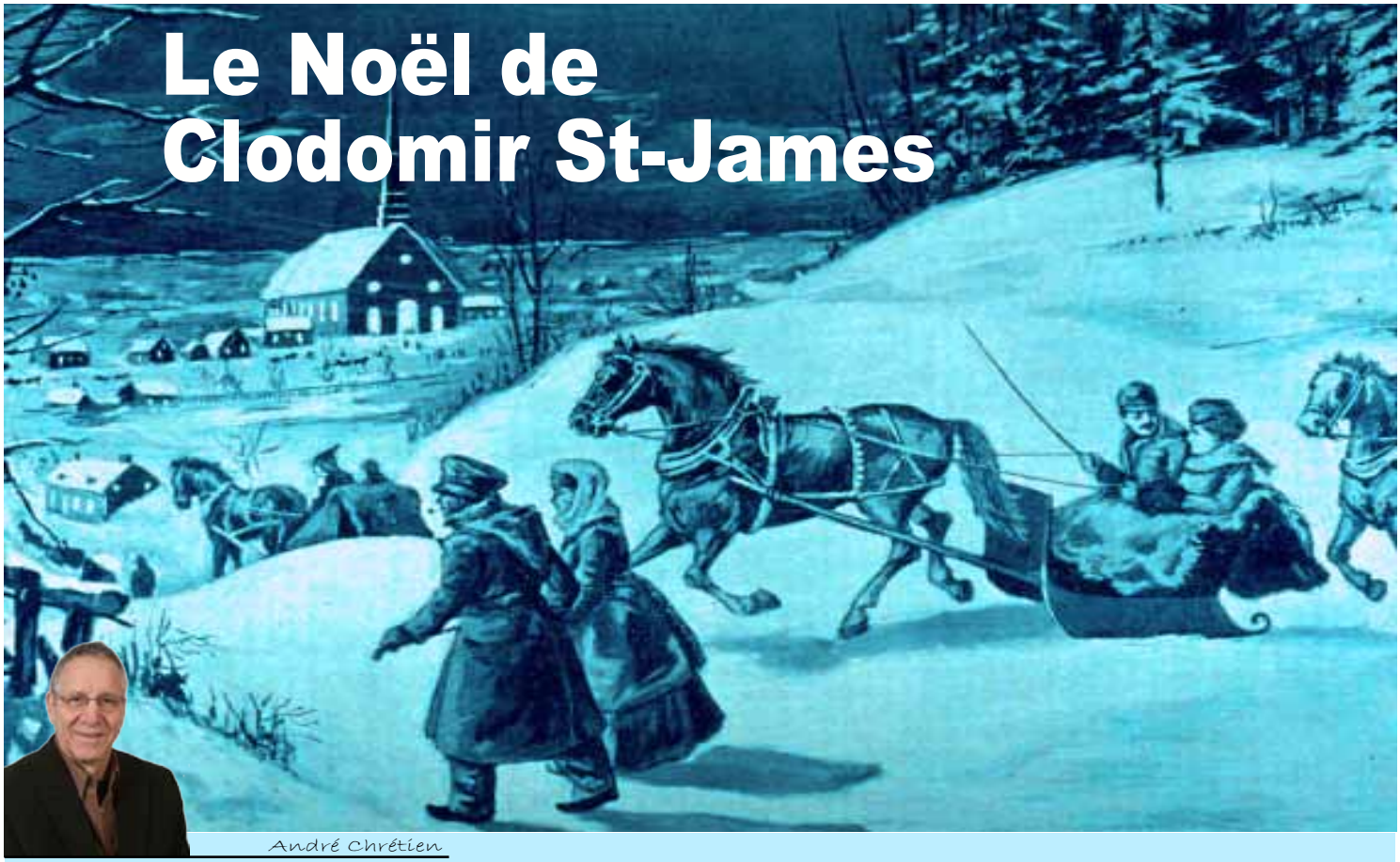

André Chrétien

Le 24 décembre 1924, Clodomir St-James, chef de la première famille établie ici se rend à la première messe de minuit célébrée à Palmarolle. Il est accompagné de son épouse, Marie Kateri Kistabish, et de son frère, Patrick St-James, de descendance irlandaise comme lui.

Clodomir est, depuis son mariage, converti au catholicisme. Il fut obligé de le faire s'il voulait épouser sa belle Marie Katerie, car celle-ci, était de croyance catholique; ses parents ayant été évangélisés par le père Évain, oblat de Marie, desservant le poste Abitibi (La Pointe aux Indiens comme on l'appelait). Son frère, Patrick, lui était resté disciple d'Henri VIII, fondateur du protestantisme en Angleterre. Ce dernier cohabitait aussi avec une Amérindienne, mais ne l'avait jamais épousée, ce qui chez son peuple à elle ne causait pas de problème semble-t-il.

Clodomir allait habituellement aux offices à la chapelle du poste, mais, ayant su que quelques familles étaient depuis peu établies au centre du canton, à environ trois milles de chez lui et qu'il y avait une messe de minuit célébrée par le curé Lalonde de La Sarre, Marie Katerie insista auprès de son mari pour qu'il accepte de s'y rendre avec elle. Cette messe serait célébrée dans la maison de Félix Brousseau, érigée sur le lot 27 du Rang 7, au bord de la rivière Dagenais.

À leur arrivée, le prêtre célébrant s'est avancé pour faire connaissance de ces nouveaux venus. C'est avec beaucoup de condescendance qu'il salua Clodomir et sa jeune épouse, Katerie, et qu'il les interrogea sur leurs croyances religieuses et sur leur statut matrimonial. Il fut rassuré quand ces derniers lui apprirent qu'ils avaient été mariés un an auparavant par le père Évain, ce dernier, d'ailleurs, avait déjà eu quelques rencontres avec le curé de La Sarre.

Quand vint le tour de Patrick de répondre aux questions du pasteur, l'attitude de ce dernier changea du tout au tout. Monsieur St-James, « je dois » dit-il « vous informer que nous n'êtes pas le bienvenu à cet office ce soir. Nous n'avons pas de place ici pour un protestant qui, de plus, vit en concubinage avec une femme. »

Les deux frères restèrent pantois devant ces propos, ne sachant pas quoi faire et encore moins quoi répondre. Ils envisagèrent donc la possibilité de retourner à leur campement sur le champ. Patrick savait combien il était important pour sa jeune belle-sœur, Marie Katerie, d'assister à cette messe. Il dit donc à son frère : « Reste ici, toi tu le peux, je vais retourner seul au camp, ne t'inquiète pas pour moi. »

La nuit était glaciale, la lune totalement absente, c'était l'obscurité; on aurait eu du mal à voir sa propre main devant ses yeux… Ils s'étaient rendus au village avec leur attelage de chiens, mais c'est à pied que Patrick devait retourner à son point de départ. Il devait laisser l'attelage à son frère et à la jeune femme, enceinte de son premier enfant, pour leur retour à la maison.

Il s'engagea donc sur la rivière en tâchant de suivre la trace laissée par le traîneau lors de l'aller. Malheureusement, la neige qui tombait abondamment avait déjà effacé toutes traces des chiens et du traîneau. Cela n'effrayait pas le jeune homme, il était habitué de se frayer un chemin dans la tempête comme dans la forêt. Natif de Copper Cliff en Ontario, il était venu à Palmarolle par le lac Abitibi puis, c'est dans la forêt sans fin de l'Abitibi qu'il avait exercé son métier de trappeur et gagné sa nourriture en chassant et en pêchant. D'un pas vigoureux et rapide, à longues enjambées, il avançait sur la glace et, à cause de l'obscurité et de la neige qui lui voilaient la vue, il dût suivre le bord de

la rivière pour s'orienter plus facilement et éviter de louvoyer inutilement, ce qui aurait allongé sa route.

L'automne avait été pluvieux à l'extrême; la terre s'était gorgée d'eau, les ruisseaux ne finissaient plus de déverser leur contenu dans la Dagenais. À environ, deux kilomètres à l'ouest du village, on y retrouve un tel petit cours d'eau qui, malgré le froid, ne gèle que tard en décembre. En suivant ainsi le bord de la rivière, Patrick s'exposait fortement à marcher sur une glace trop mince pour le porter, à la sortie de ce petit affluent.

Eh oui! C'est exactement ce qui se produisit, il se retrouva soudain enfoncé jusqu'au cou dans l'eau glacée. Il fut immédiatement terrassé, figé, complètement engourdi, le souffle coupé, c'est ce qu'on appelle le choc hypothermique. Souvent, dans un tel cas, on assiste à un arrêt cardiaque, à une perte totale de la connaissance… et même de la vie.

Grâce à sa forme physique et à sa force, il réussit à se hisser sur la surface glacée de la rivière, après s'être agrippé à une glace qui se brisait au fur et à mesure qu'il tentait de sortir de sa fâcheuse position. Épuisé et à bout de force, il réussit à se relever pour tenter de compléter les deux kilomètres de marche qui lui restaient pour atteindre son camp où personne ne l'attendait; sa compagne étant partie à l'office à la chapelle du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur l'autre versant de la rivière, au bout de la grande pointe.

Épuisé, ses vêtements trempés, à – 30 degrés sous le point de congélation, commencèrent à se durcir, à former comme une croûte rigide, il avait de plus en plus de difficulté à marcher. Inutile de dire que, malgré tous ses efforts pour se réchauffer, son corps se refroidissait sans cesse. Il n'était plus qu'à un demi-kilomètre de son campement, il ne pouvait plus s'empêcher de chuter à tous les dix pas, péniblement il se relevait, puis retombait à nouveau.

Symptômes de l'hypothermie avancée, il commença à perdre conscience. Il tomba dans un état d'euphorie, il se voyait dans le rôle d'un berger qui marche vers la crèche de Bethléem. Il se mit à entendre des cantiques venant du ciel, même qu'il crut voir des êtres tout blancs qui volaient dans le firmament… C'est à quelques centaines de mètres de son camp qu'il cessa complètement de bouger. Son corps entièrement congelé resta étendu de tout son long dans la neige blanche.

Pendant ce temps, dans la maison de Félix Brousseau se déroulait la messe de Noël. Dans l'assistance, on pouvait reconnaître les Vallières du Rang 4, Damase Bégin et sa famille, Philibert Vachon, Moïse Gauthier, Guimont Roy, Héras Richard et bien d'autres pionniers, leur épouse et quelques enfants déjà nés dans la nouvelle paroisse qui sera érigée officiellement deux ans plus tard.

Au moment même où son beau-frère rendait son dernier souffle sous les étoiles, Marie Katerie ressentit une grande chaleur l'envahir comme si une force mystérieuse la pénétrait complètement. C'est aussi au même moment qu'elle sentit aussi, tout au long de sa jambe, couler un liquide tiède. « Clodomir, Clodomir,» dit-elle à son mari, « ce sont mes eaux! Je vais accoucher! »

Bien sûr, tous les fidèles se retournèrent et virent le jeune couple complètement désemparé devant ce fait inattendu. Toutes les dames présentes se précipitèrent vers la jeune femme pour l'assister. On la transporta dans la chambre de Mme Brousseau. C'est Mme Vachon qui dirigea les « opérations ». Tous furent mis à contribution; on apporta des couvertures, de l'eau chaude, des serviettes, on rentra du bois de chauffage supplémentaire au cas où la nuit serait longue. Seul le pauvre curé restait pantois, incapable d'intervenir, sa messe à moitié complétée. La naissance de l'enfant se fit comme par magie. On aurait dit qu'il était apparu tout à coup, sans les étapes habituelles d'un accouchement normal, comme on dit parfois, « par l'opération du Saint-Esprit ». À peine une demi-heure plus tard, Clodomir parut dans la porte de la chambre tenant fièrement un petit garçon dans ses bras.

Monsieur le curé prit la parole et dit à ses fidèles : « Mes frères, je vais maintenant poursuivre l'office, nous passerons directement à la consécration. Je n'aurai donc pas à prier Jésus de venir à notre rencontre sous l'aspect du pain puisqu'il est déjà arrivé parmi nous, en chair et en sang… »

Ce n'est que le lendemain que Clodomir et son épouse rentrèrent chez eux, ayant passé la nuit dans la maison de Félix Brousseau. Malheureusement, à leur arrivée, ils trouvèrent Patrick, gelé, le long du chemin menant à leur camp. On dû mettre le corps dans le charnier du cimetière, car la terre était trop gelée pour qu'on puisse creuser sa fosse. N'étant pas de religion catholique, on devait, le printemps venu, l'enterrer en dehors du cimetière, tel que prévu par les lois religieuses

de ce temps. À la demande de son frère, on l'enterra tout juste de l'autre côté de la clôture, le plus près possible côté sud-ouest. Et Clodomir St-James qui avait été si peiné de ces décisions prises par le curé, autant celle de la messe de minuit que celle de l'enterrement, s'acheta un lot à l'extrémité sud-ouest du cimetière pour pouvoir être enterré près de son frère. Le sort arrangea si bien les choses que, quelques années après son décès, on agrandit le cimetière et son frère, Patrick, se retrouva enfin en sa compagnie, reposant près de lui pour toujours.

Si vous vous rendez à l'extrémité du cimetière, côté sud-ouest, vous y verrez deux pierres tombales jumelles, l'une au nom de Clodomir St-James et l'autre, à celui de Patrick St-James. Attendez quand même après la fonte des neiges, car elles sont à peine visibles, même en été…

Chronique santé

Dominique Aubin, infirmière

Dans les journaux ou à la télévision, nous entendons de plus en plus parler du zona. Tellement que s'en est presque inquiétant. Alors voyons ensemble de quoi il s'agit exactement.

Le zona est une maladie virale due à la réactivation du virus responsable de la varicelle (le virus varicelle-zona ou VVZ) chez une personne ayant déjà contracté cette maladie. À la suite d'un épisode de varicelle, le virus se niche dans la moelle épinière où il s'endort. Dans la plupart des cas, il ne se réveillera jamais. Mais, parfois il se réactive plusieurs années plus tard dans une période de grande fatigue ou lorsque notre système immunitaire est affaibli par la maladie, le vieillissement ou la prise de certains médicaments comme la chimiothérapie ou la cortisone. Bien qu'il ne soit pas démontré hors de tout doute, les médecins soupçonnent les traumatismes physiques ou psychologiques importants d'en être aussi la cause. Une fois réveillé, le virus remonte le long d'un nerf sous forme d'une éruption cutanée et de douleur. Il peut survenir à tout âge, mais deux fois sur trois, il apparaît après 60 ans. En fait, plus on avance en âge, plus les risques de contracter la maladie augmentent.

Le zona débute de façon insidieuse. La personne ressent d'abord un léger picotement ou une démangeaison sur une région de la peau, puis une douleur semblable à une brûlure apparaît. Un des signes distinctifs est qu'il « suit un nerf », c'est-à-dire qu'il forme une ligne dans un région du corps précise. Il est à noter que le zona peut apparaître sur n'importe quelle partie du corps : le torse, les membres, le cuir chevelu, les yeux, le nez, les oreilles, le visage et même les organes génitaux. De petites vésicules rouges renfermant du liquide apparaissent par la suite, s'accompagnant de démangeaisons et de douleurs très intenses. Finalement, les lésions sèchent et disparaissent après deux, trois semaines.

Les complications les plus fréquentent sont des cicatrises ou une surinfection bactérienne des lésions par le grattage. Dans certains cas, une douleur vive peut persister sur le trajet du nerf touché pour quelques semaines, voire des années après la guérison de l'éruption cutanée. Il s'agit alors d'une névralgie postzona, une complication particulièrement invalidante, qui augmente avec l'âge. Plus rarement, le virus peut atteindre le nerf optique et occasionner une diminution de la vision jusqu'à la cécité. Si le nerf auditif est touché, la personne peut présenter une baisse ou une perte de l'ouïe. Dans les cas extrêmes, le zona peut provoquer la paralysie du visage ou d'un membre, une méningite ou une encéphalite.

Le zona se transmet d'une personne à l'autre par contact avec le liquide contenu dans les vésicules. Il faut donc éviter tout contact physique, particulièrement pour les enfants, les femmes enceintes et les personnes dont le système immunitaire est affaibli, jusqu'à l'apparition des croûtes. Par contre, une personne n'ayant jamais eu la varicelle développera celle-ci au lieu du zona.

Si vous **consultez un médecin dans les 72 heures suivant l'apparition des vésicules**, des médicaments antiviraux pourront vous être administrés afin de diminuer les symptômes et les douleurs postzona. De plus, les analgésiques comme l'acétaminophène (Tylénol) ou l'ibuprofène (Advil ou Motrin) aident à soulager la douleur. S'ils ne suffisent pas, des analgésiques plus puissants pourront vous être prescrits. Pour diminuer les démangeaisons et la douleur, vous pouvez appliquer sur les lésions des compresses d'eau froide et de vinaigre ou de la calamine. Les bains d'eau fraîche contenant du bicarbonate de soude aident également à soulager la démangeaison. Naturellement, on s'abstient de gratter ou de frotter pour éviter la surinfection et on met des vêtements amples.

Il existe maintenant **un vaccin**, le Zostavax, qui permettra de vous protéger contre le zona ou, à tout le moins, d'en diminuer les symptômes et la névralgie postzona. Il est destiné aux personnes ayant déjà eu la varicelle et celles ayant plus de 60 ans. Il n'est malheureusement pas remboursé par la RAMQ. Il coûte 185 $, mais vous n'avez besoin que d'une seule dose.

Donc, en ce qui concerne le zona, la prévention est de mise pour vous éviter d'avoir des effets à long terme. Il y a premièrement la vaccination et la protection des lésions qui diminuent la transmission du virus. De plus, il est important de consulter dès l'apparition des symptômes afin de pouvoir bénéficier des antiviraux qui diminueront les douleurs pendant et après.

Le zona n'est pas une maladie à prendre à la légère puisqu'il peut avoir de graves conséquences, d'où l'importance d'être bien informé afin d'éviter la transmission.

André Chrétien

Mme Françoise Mongrain-Boulet reçoit une décoration particulière

Encore une fois, Mme Françoise Mongrain-Boulet reçoit une décoration particulière pour son travail bénévole dans sa communauté palmarolloise et abitibienne. Voici deux extraits du cahier souvenir du prix Hommage bénévolat-Québec 2014.

Après plus de quarante ans de bénévolat assidu, Mme Françoise Mongrain-Boulet est toujours très active dans sa belle région d'Abitibi-Témiscamingue. Elle a largement contribué au développement de sa communauté par son implication au sein d'organismes oeuvrant dans les secteurs du sport, de la culture, de la philanthropie et de l'assistance aux personnes fragilisées par l'âge et la maladie. Son action bénévole, qui se prolonge aussi à travers sa participation aux activités de la FADOQ, donne des résultats tangibles du point de vue local, régional et national. Mme Mongrain-Boulet a particulièrement à cœur le bien-être des personnes âgées fragiles. Avec amour et compassion, elle emploie tous ses talents à faire la différence dans leur quotidien. Aujourd'hui, l'attitude positive, la détermination et l'engagement de cette femme remarquable méritent d'être soulignés. Source d'inspiration pour les jeunes de sa région, elle prouve que la solidarité a un visage.

Tara, la déesse-étoile

La magnifique sculpture remise aux lauréates et aux lauréats de l'édition 2014 du prix Hommage bénévolat-Québec représente Tara, la déesse-étoile, qui transmet son énergie et sa flamme de vie. Tara suscite le désir d'agir et rend hommage aux « gens de faire, gens de fer», ces bénévoles témoins de la vie qui donnent à la vie. Ses créateurs sont MM Serge Roy et Gregory Schlybeurt. Une épinglette, à l'effigie de Tara, permet de reconnaître les lauréates et lauréats du prix Hommage bénévolat-Québec qui portent l'insigne de la reconnaissance qui leur a été témoignée.

Source : Réseau de l'action bénévole du Québec

André Chrétien

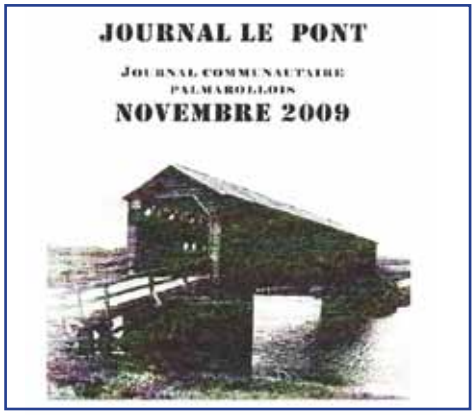

Cinq ans! Ah ben!

Le Journal Le Pont de Palmarolle fête ce mois-ci ses cinq ans d'existence dans sa forme actuelle. Depuis cinq ans, sans relâche, une équipe de responsables publie votre journal municipal.

En page 2 de chaque numéro, vous retrouvez leur nom, ils forment également le conseil d'administration. Il arrive parfois que nous recevions des commentaires de nos lecteurs… peut-être pas suffisamment pour nous donner des ailes pour poursuivre encore cinq autres années.

Si vous faites le décompte, vous arrivez sans doute à 55 numéros publiés depuis novembre 2009, c'est-à-dire un numéro par mois, onze mois par année. Sans vouloir nous attirer des éloges, il serait de bon aloi que les citoyens de Palmarolle manifestent davantage leur intérêt pour leur journal local.

C'est beaucoup de travail demandé à l'équipe du journal, ainsi qu'aux chroniqueurs, d'en assurer assidûment la parution, mois après mois, année après année… Quand je parle de commentaires, cela ne veut pas dire « Félicitations pour votre beau programme, la madame est ben contente! » Cela veut dire : faites-nous part de vos opinions, de vos suggestions, soyez critiques, répondez à nos articles, positivement ou négativement, mais réagissez… Merci à ceux qui l'ont fait oralement ou par écrit, nous l'avons apprécié et cela a donné du dynamisme à notre journal. Durera-t-on encore cinq ans?

Cercle de Fermières

Mélanie Pelletier, comité des communications

Mesdames Francine Boulet et Lisette Guertin

Mme Françoise Mongrain-Boulet élue Catherinette de l'année.

Mesdames Lisette Guertin et Françoise Mongrain-Boulet

Voilà déjà décembre! Lors de notre dernière rencontre, nous avons reçu une invitée spéciale. En effet, Mme Francine Boulet, présidente de la FADOQ Abitibi-Témiscamingue, est venue nous présenter le contrat social pour la qualité de vie des aînés d'aujourd'hui et ceux de demain. Afin de les aider, nous avons signé le contrat social pour appuyer leur demande auprès du gouvernement. Pour montrer votre intérêt à cette cause, les citoyens sont invités à signer ce contrat et à se procurer pour 2 $ le ***Bouton argenté***. Ce petit article à quatre trous représente les principes fondamentaux de la qualité de vie des aînés : la santé, la sécurité, le bien-être et l'appartenance. Nous sommes tous concernés, car les aînés de demain, c'est nous!

Nous remercions toute la population pour son encouragement lors de notre brunch qui s'est tenu le 2 novembre dernier. Nous voulons remercier nos fidèles commanditaires : La ferme Bellevue, l'Épicerie Marion et Fils, l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Entrepôt Deschesnes, le Restaurant aux Quatre Saisons ainsi que toutes les bénévoles qui ont donné de leur temps pour que ce soit une réussite.

Anniversaires de décembre :

- ❄ Marie-Rose Bernard : 8
- ❄ Claudia Pelletier : 12
- ❄ Lisette Laflamme : 26
- ❄ Angèle Beaudoin : 28
- ❄ Bernadette Rémillard :30

Pour notre prochaine rencontre

qui se tiendra le mercredi 10 décembre, nous vous attendons à partir de 17 h pour notre souper partage. Nous fêterons Noël avec notre souper et une soirée récréative. Chaque personne apporte un plat à partager et n'oubliez pas d'inviter votre conjoint ou une amie à vous accompagner. Pour celles qui désirent participer à l'échange de cadeaux, le prix du présent a été fixé à 10 $. Afin de rendre la soirée amusante, vous pouvez apporter un jeu ou encore prévoir nous raconter de bonnes blagues. Pour profiter de ce moment de partage et de joie, nous tiendrons une réunion abrégée. Merci de porter quelque chose de Noël.

Recette Fudge (Borden)

Temps de préparation : 5 min
Temps de cuisson : 10 min
Temps de macération : 4 h
Temps total : 4 h 15 min
Portion(s) : 24

Ingrédients

- 1 boîte de lait Eagle Brand
- 3 tasses de pépites de chocolat
- 2 c. à thé de vanille
- 1/2 tasse de noix (facultatif)

Préparation

- Étape 1
  Dans une casserole moyenne épaisse ou un bain-marie, incorporer le lait Eagle Brand à feu doux.
- Étape 2
  Ajouter les pépites chocolat. Brasser constamment avec une cuillère de bois.
- Étape 3
  Retirer du feu. Ajouter la vanille et les noix. Brasser pour bien mêler.
- Étape 4
  Verser dans un moule carré beurré de 8 po ou avec du papier parchemin au fond du moule. Mettre au réfrigérateur 4 heures.
- Étape 5
  Couper en carrés de 1 pouce.

Concours du mois :

- Une bûche de Noël décorée,
- décoration murale de Noël et du fudge (3).

À Dagenais, on s'ouvre sur le monde...

Un autre projet d'envergure se prépare à l'école Dagenais. En effet, trois enseignantes du secondaire ont décidé de répéter l'expérience d'un voyage aux États-Unis; cette fois-ci à Boston.

Tout comme l'année dernière, ce voyage éducatif a pour but de faire vivre une expérience enrichissante à des jeunes en pleine effervescence culturelle. Ce sera une expérience bénéfique pour nos jeunes puisqu'ils développeront leurs sens du leadership et leur sentiment d'appartenance à leur communauté. Par le fait même, ils auront davantage confiance en eux et développeront leur autonomie.

Comme il s'agit d'un projet de grande envergure, nous effectuons de nombreuses activités de financement telles que la vente de produits divers, la collaboration aux activités des différents organismes de la communauté, des recherches de commanditaires, etc.

Nous tenons d'ailleurs à remercier le comité organisateur de *Bières et Saucisses* de l'occasion qui nous a été offerte, encore cette année, en nous permettant de faire le service aux tables, au bar tout au long de la soirée et le raccompagnement. Nous tenons également à remercier les citoyens pour leur générosité.

En terminant, notez bien que le 7 janvier 2015, nous passerons dans les rues de Palmarolle pour ramasser vos bouteilles vides du temps des Fêtes. Merci! *Marie-Millie, Tania et Véronique*

«La maison du mineur» reprend vie.

Chambres à louer

819 787-3185, lamaisondumineur@gmail.com

Située au 199, 1re Rue Est,Palmarolle Qc J0Z 3C0

Bâtie dans les années 80, la maison qu'on appelait à cette époque «La maison du mineur» reprend vie. Avec ses quatre chambres et une salle de bain commune situées au sous-sol, elle peut accueillir jusqu'à 12 personnes de passage qui recherchent la tranquillité.

Des travailleurs, des groupes, des étudiants ou des visiteurs qui sont de passage dans notre belle région.

La réservation est obligatoire soit par téléphone, soit en visitant le site Internet www.maisondumineur.ca

Le service comprend la literie et le service WIFI.

Important de savoir que cette résidence ne se tient nullement responsable de vol ou de perte de vos objets de valeurs ou autres.

Suzanne Plourde
819 787-3185

Chronique Prévention incendie

MRC ABITIBI-OUEST

DÉCEMBRE 2014

Je vous souhaite de passer une agréable période des Fêtes, entouré des gens que vous aimez. Soyez prudent!!

Lieux de rencontre

Période de rassemblements

Le temps des Fêtes est l'occasion de renouer avec la famille, les amis et gens qui nous sont chers. Lors de ces rassemblements, les salles communautaires sont de loin les plus populaires comme lieux de rencontre. Également recherchées, les sections fermées des établissements de restauration.

Salle communautaire

- Assurez-vous de repérer les sorties de secours dès votre arrivée;
- Repérer également les extincteurs portatifs et le plan d'évacuation de la salle;
- Assurez-vous d'avoir deux options en cas d'évacuation;
- Évitez l'utilisation de pièce pyrotechnique ou de matière inflammable comme décoration;
- Prévoyez un point de rencontre à l'extérieur de la salle en cas de sinistre.

Restaurant ou bar

- Assurez-vous de repérer les sorties de secours dès votre arrivée;
- Évitez les endroits surpeuplés qui poseraient problème lors d'une évacuation;
- Toujours être en mesure de communiquer avec les services d'urgence.

Au retour, « Le Sapin »

Le sapin de Noël est magnifique. Les lumières, les décorations, tout pour retomber en enfance. Si vous tenez absolument au sapin naturel, vous devez garder son pied humide en lui ajoutant de l'eau tous les jours. Un sapin naturel peut prendre feu rapidement au simple contact des lumières féeriques qui l'ornent, car elles dégagent aussi de la chaleur. D'ailleurs, les lumières que vous avez achetées la semaine dernière sont-elles de faible puissance et conçues spécifiquement pour l'intérieur? Ne laissez jamais le sapin allumé lorsque vous quittez la maison! Et éteignez-le toujours avant d'aller au lit! Sitôt les Fêtes terminées, dégarnissez votre sapin naturel le plus vite possible et sortez-le dehors! Et pourquoi ne pas dormir plus tranquille en vous procurant un arbre artificiel? Gardez le sapin naturel pour l'extérieur!

David Goulet
Coordonnateur en sécurité incendie
MRC d'Abitibi-Ouest

SOURCE :

- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

INVITATION SOUPER DE NOËL

fadoq
Région Abitibi-Témiscamingue
Club Bon Temps de Palmarolle

Le Club Bon Temps de Palmarolle vous invite à son souper de Noël, lequel sera suivi d'une soirée dansante avec musiciens et tirage de prix de présence.

Venez en grand nombre; dites-le à vos amis(es). Réservez tôt auprès des administrateurs du Club Bon Temps.

Date et heure : Vendredi 5 décembre 2014, 17 h 30

Endroit : Centre municipal de Palmarolle
124, rue Principale, Palmarolle

Coût : 10 $ pour les membres
12 $ pour les non-membres
5 $ pour la soirée seulement

NOTE: *Il vous est permis d'apporter votre vin et autres boissons.*

Pour information : Lisette Laflamme : 787-2693
Carolle Hamel : 787-2038

Maison à vendre
au 229, 1re Rue Est, à Palmarolle.

Clé en main, tout a été rénové.
Garage double, plus deux remises.

À qui la chance? Une visite s'impose!

Pour plus d'information, joindre

Michel Lemieux ou Catherine Chrétien au 819 787-2728

Dolores Guertin Audet

Mouvement des femmes chrétiennes

SEMAINE NATIONALE DU MFC

À cette occasion, le lundi
1er décembre 2014, à 13 h 30

Centre municipal de
Palmarolle (salle en haut)

Présentation de la vie de sainte Thérèse d'Avila et de son oeuvre principale
Le château intérieur

par l'abbé Denis Villeneuve

Hommes ou femmes , vous êtes tous bienvenus à cette rencontre. Dites-le à vos amis, ça ne coûte rien et c'est très enrichissant

Une collation sera servie à la fin

Info: Marie-Claire 819 787-2477
Françoise 819 333 2583

LE VRAI ET LE FAUX

PEUT-ON TOUJOURS RECONNAÎTRE LE VRAI DU FAUX?

Il ne s'agit pas de dire : « C'est vrai » ou « c'est faux »

Certaines situations de notre vie ressemblent parfois à un mirage... Est-ce vrai ou est-ce faux? Devant notre incapacité de reconnaître le vrai du faux, il nous arrive souvent d'agir à l'aveuglette et de se précipiter dans le désert pour ensuite vivre une déception devant la vérité si habilement cachée.
Qui dit vrai se rend conforme à la vérité, à la réalité; a les qualités essentielles à sa nature... Qui dit vrai doit exprimer la transparence, l'authenticité, la justesse... Qui dit faux déguise la vérité, feint ou simule pour tromper, fait semblant... Parfois, c'est une vérité contrefaite, mal fondée, supposée qui n'a que l'apparence et qui détourne du but.

Amusons-nous à jouer au vrai ou faux.

1. La science a réglé TOUS les problèmes des humains. Vrai ou faux?
2. Il faut TOUJOURS suivre les progrès technologiques, sinon nous n'arriverons pas à nous intégrer à la société moderne. Vrai ou faux?
3. Les découvertes médicales aident à avoir une meilleure qualité de vie. Vrai ou faux?
4. Grâce aux nouvelles découvertes, nous resterons jeunes plus longtemps et notre espérance de vie sera beaucoup plus longue. Vrai ou faux?
5. Les nouvelles technologies engendrent des dépendances. Vrai ou faux?
6. Quelqu'un qui n'a pas beaucoup voyagé ne connaît rien du monde. Vrai ou faux?
7. La publicité nous aide à faire des choix éclairés. Vrai ou faux?
8. Un régime efficace aide à garder un poids santé TOUTE une vie. Vrai ou faux?

Quand nous sommes confrontés à de telles réalités ou même à de tels dilemmes, comment réagissons-nous? Sommes-nous du type SPONTANÉ qui s'embarque sur le champ? Sommes-nous du type PRUDENT qui préfère attendre comment ça va se passer? Où encore sommes-nous du type RÉFLÉCHI qui analyse la situation et s'informe afin de prendre une décision éclairée?
Quand le doute s'installe, notre compréhension s'embrouille : le doute s'autoalimente, s'amplifie tout seul et nous amène à nous demander si nous avons fait le bon choix.
Alors dans de profonds moments de doute ou dans d'autres situations, quelle est notre source de référence pour arriver à y voir plus clair?

Sommes-nous de ceux qui réfléchissent, qui lisent sur le sujet, qui font enquête, qui se fient à leur intuition ou prennent leur temps pour consulter quelqu'un d'expérience?

« Méfions-nous des faux prophètes qui viennent à nous déguisés en brebis, mais au-dedans sont des loups rapaces » (ex : ils nous séduisent par de pieuses apparences masquant des vues intéressés).

N.B. - Le mois prochain, je vous ferai part d'une courte histoire : « Les trois passoires de Socrate ».

Vous savez, la fête de Noël arrive à grands pas. Pour la plupart d'entre nous, cet événement est célébré dans la joie et l'abondance.
Certaines familles n'auront pas tout à fait le même privilège.

Dans le but de leur offrir un repas de Noël, des boîtes seront déposées à l'arrière de l'église et à l'Épicerie Marion et Fils pour recevoir de la nourriture non périssable.

Alors, toutes les familles dans le besoin qui désirent faire une demande de panier de Noël sont priées de donner leur nom, au plus tard le 1er décembre 2014, à Loraine Côté, au 819 787-2325.

Merci à l'avance de notre grande générosité!

Loraine Côté

Centre de prévention du suicide d'Abitibi-Ouest

L'espoir à la portée de la main!

SAVIEZ-VOUS QUE…

En Abitibi-Ouest, le suicide est une réalité et c'est aussi très préoccupant, souvent on se demande… que peut-on faire pour mieux le prévenir?

Le Centre de prévention du suicide d'Abitibi-Ouest existe depuis une trentaine d'années et offre des activités et services à la personne aux idées suicidaires, à l'entourage de cette personne, aux endeuillés par suicide (ceux qui restent à vivre cette perte parfois difficile à comprendre), ainsi qu'à la population en général.

Dans les prochains mois, le Centre de prévention du suicide sera plus présent et accessible selon vos besoins dans votre secteur et par le biais de vos journaux locaux. Il sollicitera vos organisations et répondra aux demandes de tous les milieux.

Nous sommes là pour vous aider! **Pour plus d'information : 819 339-3356**

Calme du soir

Calme du soir, tu me ravis
Tu te permets d'entrer chez moi
Par la fenêtre de l'écrit
Tu viens m'habiter sous mon toit

Après les vents et les tempêtes
De notre monde en folie
Tu me redonnes raison d'être
Je m'abandonne et puis j'oublie

Toutes ces guerres et ces misères
Qui brisent tout, qui te défient
Tout ce qui blesse notre terre
Je veux la beauté de la vie

Calme du soir tu m'interdis
Les bruits sauvages qui font peur
Je garde ce qui me nourrit
Le silence, la paix, la douceur

Calme du soir, tu me rassures
Je fais le point, je réfléchis
Tu es compagne de l'écriture
Tu es lumière de la nuit

Suzelle Perron

Montée Ados 2015

Thème : Main dans la main.
Samedi le 21 février 2015, de 9 h à 17 h
Pour les ados de 12 à 17 ans
Inscription : 10 $ repas et collation inclus.
Réserver immédiatement au 819 782-9243
Diane Paradis, responsable.
Voir le blog : monteeadosabitibi.centerblog.net
Facebook : www.facebook.com/monteeadoslasarre

Bientôt Noël

Avec toute cette neige qui tombe, je ne peux m'empêcher de penser à Noël… et qui dit Noël, dit catalogue Sears. C'est en regardant ce catalogue (qui m'a encore déçu cette année) que j'ai eu l'idée de fouiller dans mon grenier afin de voir tout le changement qu'il y a eu dans le domaine des jouets. Aujourd'hui, le seul effort qu'un enfant doit faire est de manipuler une télécommande ou une manette.

J'ai donc regroupé une partie d'anciens jouets datant, pour les plus jeunes, du début des années 80 comme les camions et la grue TONKA. Pour la table à repasser, le téléphone, le petit miroir, la petite couchette et la poupée qui appartiennent à mon épouse, la couchette a été fabriquée par son père, donc ces objets datent des années 60. Le revolver de cow-boy est de la même époque. À noter qu'il est en métal et non en plastique bas de gamme et qu'il n'a pas le petit embout orange au bout du canon.

Le plus vieux jouet est le camion rouillé du début des années 50. On me l'a donné comme ça, aucune retouche. Quant à la grosse Mustang bleue, celle à gauche de la poupée, l'un de mes frères l'a reçue en cadeau de Noël en 1968. Nous l'avions perdue pendant plusieurs années et l'avons retrouvée lors de la vente de la maison familiale. Elle était sur une poutre du sous-sol et en piètre état. Je l'ai restaurée un peu.

Saviez-vous qu'avant les blocs LEGO, il y avait le jeu de construction mini-briques, STA-LOX Miniature Building Bricks fabriqué par Peter-Austin mfg co (Canada). Un bon jouet créatif qui fut très apprécié.

La plupart des jouets sur cette photo on été ramassés dans des dépotoirs de la région, juste pour vous montrer qu'ils sont encore en bon état ou faciles à réparer, donc de bonne qualité. Lorsque j'étais jeune, on ne recevait qu'un seul jouet à Noël et on jouait longtemps avec.
Il était difficile sur une photo de vous montrer plus de jouets, mais ça vous donne une bonne idée du changement.

En terminant, vous avez déjà entendu le monologue de Nestor sur son Noël avec sa pomme et son orange, eh bien! j'ai connu ça. Lorsqu'on recevait notre cadeau à Noël, nous avions aussi dans un petit sac brun : une pomme, une orange, des bonbons et des arachides en écales (« peanuts en écailles » comme on disait dans mon temps). Pour la pomme et l'orange, c'était un vrai cadeau, car il n'y en avait pas durant l'année.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes dans la simplicité. Gilles

CHEVALIERS DE COLOMB

NOËL DES ENFANTS

Le Conseil des Chevaliers de Colomb de Palmarolle est présentement en préparation pour la fête de Noël qui aura lieu le 14 décembre prochain, à 13 h 30, au Centre municipal de Palmarolle. Comme l'an passé, l'inscription pour les enfants est obligatoire. L'enfant doit être accompagné d'un parent. Tous les enfants de un jour à 10 ans seront les bienvenus pour voir le Père Noël. Si vous avez des suggestions pour une activité lors de cette fête, vous pouvez communiquer avec le Grand Chevalier au 819 333-4679 ou avec le secrétaire financier au 819 787-2533.

Vous devez retourner l'inscription à l'adresse suivante : Chevaliers de Colomb Palmarolle Conseil 12007, Case postale 151, Palmarolle (Qc), J0Z 3C0

Nom de l'enfant	Nom des parents	Age	Sexe F M	Adresse

Les Loisirs de Palmarolle Inc.

site internet : lesloisirsdepalmarolle.e-monsite.com
Les loisirs de Palmarolle inc.

Ce sont 19 jeunes âgés entre 10 mois et 5 ans qui viennent s'amuser tous les mardi ou jeudi au gymnase du pavillon de Palmarolle L'activité semble faire le bonheur de nos tout-petits qui attendent avec impatience d'y retourner la semaine suivante! Ceux-ci grimpent, sautent, courent, font des roulades, traversent des tunnels, apprennent à suivre des lignes ou des trajets, à respecter des consignes et à attendre leur tour. Les enfants apprécient tout autant les réchauffements, les parcours, les activités motrices ainsi que la période de relaxation. Merci aux parents qui ont choisi de s'investir dans cette activité; votre présence est essentielle!

Aréna Rogatien Vachon

Pour connaître l'horaire complet de l'aréna, consultez le site internet des Loisirs (lesloisirsdepalmarolle.e-monsite.com) ou déplacez-vous jusqu'à l'aréna.

Saviez-vous qu'il est possible de louer la glace pour patiner ou jouer au hockey en famille ou entre amis? Pendant la période des Fêtes, ce pourrait être un beau lieu de rassemblement! Pour connaître les tarifs et les disponibilités, appelez Roxanne Laprise, coordonnatrice, au 819 787-2284.

Bières et Saucisses

Le 25 octobre dernier avait lieu la troisième édition de notre désormais célèbre activité de dégustation de « Bières et Saucisses ». Au menu, neuf variétés de saucisses et six types de bières ont fait le régal des quelque 200 convives.
Merci aux bénévoles qui ont travaillé pendant toute une semaine afin de décorer le centre municipal. Merci à nos précieux commanditaires : Épicerie Marion et Fils, Ferme Bellevue, Microbrasserie Trèfle noir, Carrefour Jeunesse Emploi qui nous ont permis d'offrir un repas copieux. Merci aussi à nos cuisiniers qui ont préparé les salades, les patates et qui se sont chargés de la cuisson des saucisses. Un merci immense à toute l'équipe du « voyage à Boston » (organisé par les enseignants du secondaire de l'école Dagenais), pour le service aux tables, au bar, à la vaisselle ainsi qu'au raccompagnement. Ce sont des enseignants, des élèves et leurs parents qui travaillent fort pour ramasser de l'argent et ils le font de façon très professionnelle. Merci aussi à Carole Paradis qui fut d'une grande aide au bar.
Étant donné le succès de cette soirée, nous vous disons très certainement à l'année prochaine!

GUIDE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES EN ABITIBI-OUEST

Karine Bisson, kinésiologue au CSSS des Aurores-Boréales et de Christian Milot, coordonnateur Action santé Abitibi-Ouest

Vous pouvez le trouver dans son intégralité à l'adresse suivante : http://www.csssab.qc.ca/documents/actualites/guide-des-activites-physiques-en-abitibi-ouest

Action santé Abitibi-Ouest

POUR UNE VIE SAINE ET ACTIVE

Palmarolle

La municipalité de Palmarolle vous offre :

- Gymnase et équipement de l'école (141, rue Principale);
- Terrain de soccer;
- Sentiers de ski de fond près de la sortie du village sur la Route 393 Sud;
- Studio santé Desjardins ouvert de 5 h à 23 h;
- Site récréotouristique au « Roch-Paradis » (longe la rue du Domaine).
- Possibilité de faire des marches en toute saison, de la raquette et de la glissade en hiver;
- Hockey, patinage, à l'aréna : 71, 6e Avenue Ouest;
- Sports de plage au Camping Rotary (Rang 8-9 Ouest);
- Terrains multisports;
- Parcs extérieurs avec modules de jeux;
- Piste cyclable reliant Palmarolle au camping;
- Local de jeunes (Jeunes en milieu rural);
- Terrain de pétanque;
- Les loisirs de Palmarolle inc. 819 787-2284 lesloisirsdepalmarolle.e-monsite.com

Pour plus de renseignements, consultez : palmarolle.ao.ca

Vente de matériel des Loisirs de Palmarolle Inc.

Veuillez prendre note que seul le Conseil des loisirs est autorisé à décider quel matériel sera vendu, à quel prix et à qui. Les offres seront acceptées jusqu'au mardi 9 décembre 2014 à 16 heures. Toute personne intéressée devra venir déposer son offre au bureau des loisirs à l'Aréna Rogatien Vachon.

Voici le matériel disponible :

- Zamboni Olympia 1884
  - ☐ Fonctionne au propane
  - ☐ Hydraulique, Transfer case et moteur fonctionnel
- Ensemble de chenilles Apache pour VTT Bombardier
  - ☐ Très bon état
- 2 ordinateurs (Windows 7 Professionnel), 3 claviers, 3 souris
- 1 ordinateur (Windows XP) 1 clavier, 1 souris et un écran cathodique

Brunch continental le 14 décembre de midi à 13h30 (juste avant l'arrivée du Père Noël)

Lancement officiel suivi d'un spectacle pour enfants

Confirmer votre présence avant le 8 décembre au bureau municipal (787-2303 p. 21)

Toute la famille est bienvenue : enfants, parents, grands-parents, ...

Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Votre caisse vous informe...

Assurance voyage annuelle « QUATTRA »

Vous avez 61 ans ou plus ? Optez pour l'assurance voyage annuelle QUATTRA. Répondez une seule fois au questionnaire médical et votre état de santé n'aura aucun impact sur votre prime ni votre admissibilité pendant quatre ans ! Informez-vous dès aujourd'hui au 1 855 EN VOYAGE.

Une bonne protection en assurance voyage, c'est rassurant !

REER - CELI

Vous pouvez investir jusqu'à 5 500 $ par année dans un CELI.
L'avantage ? Vos revenus de placement sont ***non imposables*** et vous **ne payez aucun impôt sur vos retraits**.
Pour en savoir plus sur le CELI, consultez votre conseiller de Desjardins.

Faites fructifier votre argent à l'abri de l'impôt !

Avantages exclusifs aux membres Desjardins

En tant que membre Desjardins, vous disposez **de nombreux avantages exclusifs**.

Les connaissez-vous? En profitez-vous?

Pour tout savoir sur **les offres pensées spécialement pour vous et les privilèges** qui vous sont offerts à titre de membre, visitez **desjardins.com/avantages**

Être membre chez Desjardins a ses avantages, découvrez-les!

Congés fériés

En raison des fêtes de
«NOËL et du JOUR DE L'AN»,
nos bureaux seront fermés :

Jeudi 25 et vendredi 26 décembre 2014,
ET
Jeudi 1er et vendredi 2 janvier 2015.

C'est à l'unisson que la direction, les dirigeants et les employés de la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest vous souhaitent un très Joyeux Noël et une Nouvelle Année 2015 d'Amour, de Paix et de Santé à vous et à vos proches!

Prendre note que nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.